

Monsieur David FAURE
LA LEUX
18210 THAUMIERS

Madame Estelle FAURE
LA LEUX
18210 THAUMIERS

Thaumiers, le 17 février 2023

Madame,

J'ai l'honneur de vous informer, conformément à l'article 1832-2 du Code civil, que Monsieur David FAURE, votre époux, à l'intention de réaliser un apport d'une somme de 5 000 euros à une société par actions simplifiée, dont les caractéristiques essentielles sont les suivantes :

DENOMINATION : « A3CD Distribution »

OBJET SOCIAL: L'activité d'agent commercial, d'intermédiaire de commerce et, plus généralement, de représentation commerciale dans le négoce de tous biens, objets, articles, produits, matériaux destinés à être utilisés dans le secteur du bâtiment et dans les domaines de l'équipement de la maison ainsi que de la décoration et du design d'intérieur ; Le négoce, l'achat et la vente, de tous biens, objets, articles, produits, matériaux destinés à être utilisés dans le secteur du bâtiment et dans les domaines de l'équipement de la maison ainsi que de la décoration et du design d'intérieur.

DUREE : 99 années à compter de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés

SIEGE SOCIAL : 9 rue de la République à PULNOY (54425)

CAPITAL : 25 000 euros divisé en 2 500 actions de 10 euros chacune

ASSOCIES :

- Monsieur Alexandre KURTZ, demeurant 1 rue de la Chapelle, 67220 ALBÉ,
- Monsieur Christophe LUDWIG, demeurant 21 rue du Vieux Château, 57420 LOUVIGNY
- Monsieur Cédric MONGINOT, demeurant 13 quai Emile Benoit, 54610 NOMENY
- La Société SAS IC DISTRIBUTION, représentée par Monsieur Cédric DELABORDE, domiciliée 9 rue de la République, 54425 PULNOY

Cet apport sera rétribué par 500 actions de 10 euros chacune.

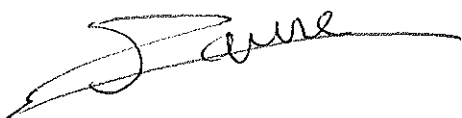
La signature des statuts étant prévue pour le 20 avril 2023, vous disposez d'un délai de deux mois pour informer la société ci-dessus décrite, de votre intention de devenir associé de la Société, pour la moitié des titres que votre époux envisage d'acquérir concomitamment à l'apport réalisé.

Si vous n'envisagez pas de devenir associé, vous serez néanmoins obligé de donner votre consentement à l'apport susvisé, conformément aux dispositions de l'article 1424 du Code civil.

Nous vous prions de bien vouloir agréer, Madame, l'expression de nos sincères salutations.

David FAURE

Lettre reçue en mains propres le 17 février 2023



Madame Estelle FAURE
LA LEUX
18210 THAUMIERS

Monsieur David FAURE
LA LEUX
18210 THAUMIERS

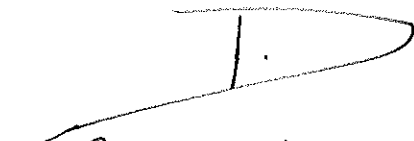
Thaumiers, le 17 avril 2023

Monsieur,

Par la présente, je vous informe, d'une part, que je donne mon consentement à la souscription de 500 actions pour une somme de 5 000 euros dans la SAS « A3CD Distribution », et d'autre part, que je n'envisage pas de devenir associée de ladite société.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sincères salutations.

Estelle FAURE


Reçu en mains propres
17/04/2023



